

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 48 (1910)  
**Heft:** 15

**Artikel:** A propos de "la dame"  
**Autor:** S.C.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-206792>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),  
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement  
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,  
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,  
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## C'est le moment!

Les personnes qui prendront un abonnement d'un an, au *Conteur Vaudois*, dès le 1<sup>er</sup> juillet 1910, recevront gratuitement ce journal du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin courant, et de plus, jusqu'à épuisement de la provision, un exemplaire de l'amusant récit patois de Louis Favrat : *L'histoire de Guyaume-Tè, coumeint Djan-Daniè la contavè*.

Prix de l'abonnement pour un an : Suisse fr. 4 50; étranger (affranchissement compris) fr. 7 20.

## A PROPOS DE « LA DAME »

Mon cher *Conteur*,

Les charmants souvenirs que tu as publiés l'autre jour sur la fête de *la Dame*, officiellement *l'Annonciation*, renferment une erreur de date.

La dernière *Dame* a été célébrée, non pas il y a 75 ans, mais le 25 mars 1863.... il y a 47 ans.

C'est la Loi ecclésiastique du 19 mai 1863 qui l'a supprimée.

L'Annonciation est avant tout la fête de la Vierge Marie.

Et c'est parce que notre Cathédrale avait été vouée à la Vierge Marie qu'elle devint « Notre-Dame » et que le pèlerinage dont elle était l'objet sous les Evêques de Lausanne se maintint sous la Réformation.

Le régime bernois, qui n'était pourtant pas tendre pour tout ce qui rappelait le catholicisme, s'inclina devant la puissance de la tradition populaire. On continua, sous le règne de LL. EE., à célébrer en quelque sorte le culte de la Vierge Marie, en venant en masse, de tout le canton, gravir les nombreux degrés de la Cathédrale et s'arrêter devant la grosse cloche, la Marie-Madeleine, vouée comme le temple lui-même, à la Sainte-Vierge.

Et l'on continua sous le régime vaudois.

Et l'on continuerait peut-être encore à célébrer notre « Dame » si, en 1861, l'on ne s'était pas avisé de considérer le Vendredi-Saint comme un jour de grande solennité religieuse.

On a quelque peine à croire aujourd'hui que jusqu'en 1860, le vendredi de la Semaine sainte était jour ouvrable dans le canton de Vaud; que chacun allait, qui à son chantier, qui à sa vigne, qui à son bureau. A Lausanne, un modeste culte réunissait, à dix heures du matin, dans le temple de St-Laurent, les rares fidèles qui pouvaient disposer de quelques instants pour commémorer la mort de Notre Seigneur J.-C.

Ce fut Oscar Hurt-Binet, le député de Nyon, qui proposa au Grand Conseil, en 1860, d'instituer le Vendredi-Saint comme fête religieuse, ainsi que cela existait déjà dans la plupart des cantons suisses.

L'homme d'esprit qu'était Hurt-Binet mit quelque ironie à faire remarquer que c'était à lui, le mécréant, le tout contraire d'un pilier d'église, que le monde religieux de notre canton

avait laissé le privilège de faire donner au Vendredi-Saint la place qui lui revenait dans notre vie ecclésiastique.

Ce fut une révélation. Mais c'est vrai! Comment n'y avait-on pas songé plus tôt? Et le 19 février 1861, le Grand Conseil décrétait l'institution du Vendredi-Saint, qui fut célébré la première fois le *vendredi 29 mars* suivant.

Et cette institution fut si bien acceptée que, dès la première fois, elle fut célébrée avec une solennité exceptionnellement respectueuse.

Allait-on supprimer du même coup *la Dame*, pour ne pas augmenter le nombre de nos fêtes religieuses? On laissa ce soin à la revision de la Loi ecclésiastique, que l'on savait prochaine.

Aussi, pendant les trois années 1861, 1862 et 1863, on eut à la fois *la Dame* et le *Vendredi-Saint*.

\*

Ceci dit, voici quelques souvenirs encore sur la fête du 25 mars.

En 1843, on me ramenait à Lausanne, après quelques mois d'hiver passés chez ma grand-mère, près de Puidoux. Malgré mes cinq ans, je fis la route à pied, les chemins de fer n'existaient pas, les bateaux étaient rares et il n'était pas donné à chacun d'avoir char et cheval.

J'ai conservé le souvenir très net d'une route couverte de monde, entre Cully et Lausanne, principalement entre Cully et Villette, là où la route était étroite et fortement encaissée entre de hauts murs de vigne. Tout ce monde se dirigeait vers la Cathédrale de Lausanne, que l'on découvre déjà au premier contour de la route, après avoir quitté Cully.

Il en venait autant du côté de Cossonay, de Bussigny, d'Echallens, du Jorat, surtout.

Quand tous ces pèlerins étaient engagés dans le petit escalier en spirale de la tour de la Cathédrale, la plupart d'entr'eux avaient recours à la corde, servant de main courante, qui s'enroulait autour du noyau de l'escalier. La corde existe-t-elle encore? Je ne sais, car il y a beau longtemps que je ne suis pas retourné au clocher.

De temps en temps, un esprit diabolique s'avisait d'empoigner la corde, qui était assez lâche, et de la tirer vigoureusement d'un coup brusque. Et trente à quarante voix poussaient ensemble un *Aïe!* de douleur et l'on voyait se secouer autant de mains endolories, ce dont s'amusaient beaucoup ceux qui n'avaient pas été pincés.

Les progrès de la civilisation nous ont-ils rendus meilleurs?

La fête, comme toutes les fêtes, avait son caractère gastronomique.

Outre les nombreuses provisions en saucissons, pain et fromage que l'on apportait en bisacs ou en paniers, et que l'on vidait dans quelque *pinte* de l'Halle, de Martheray, du Petit-Chêne ou d'Etraz, avec accompagnement de *demi-pots*, on faisait, le jour de « la Dame », une consommation formidable d'œufs durs et de petits pâtés.

Quand Pâques tombait après le 25 mars, ce qui est le cas le plus fréquent, les œufs teints faisaient leur apparition à « la Dame », non pas toujours dans les ménages, mais au marché des œufs, qui se tenait surtout à la place du Pont, à la *Panoterie*.

Il y avait là des marchandes avec des corbeilles d'œufs et, à certaines heures de la journée, un nombreux public d'ouvriers, de gamins, qui choisissaient leurs œufs, les *croquaient* et déclaraient de bonne prise ceux qu'ils avaient pu casser.

Ce marché se terminait dans la semaine après Pâques. Il durait donc plus ou moins longtemps, suivant la date de Pâques.

Quant aux petits pâtés, ils constituaient pour les confiseurs de Lausanne et quelques boulangers, une de ces journées fructueuses de l'année comme il en existe dans chaque commerce et que l'on appelle ses vendanges.

Ce que l'on mangeait de petits pâtés à la viande, ce jour-là, chez les citadins comme chez les pèlerins, était prodigieux.

Nous avons déjà, à cette époque, des confiseurs-pâtisseries au bénéfice d'une juste célébrité: Rost, en St-Laurent; — Nègre, à la Palud; — Meyer, Montée St-François; — Lenoir, place St-François; — Manuel, rue de Bourg et d'autres. Ces noms feront revenir l'eau à la bouche de quelques vieux Lausannois.

D'anciens cadets, du Collège ou de l'Ecole moyenne, n'ont pas oublié « la tranche » qu'ils allaient manger chez Meyer, au premier étage de l'immeuble, place du Pont-rue St-François, propriété de M. Miéville, cafetier, puis de la Société coopérative de Consommation, où se trouvent aujourd'hui les grands magasins neufs de la maison Francillon. Le grand attrait de « Meyer », c'est qu'il était à l'étage, qu'on y allait par l'allée, la même allée qui conduisait chez Scherler, le grand fabricant de casquettes de cadets. C'était un peu en cachette que l'on s'accordait des friandises et on pouvait toujours laisser croire que l'on avait été faire réparer sa casquette, alors qu'on allait manger « la tranche ».

Et cette tranche, quelquefois aux fruits, était le plus souvent la *franchipane* — la frangipane en bon français — la bonne tranche économique, crème et amandes, à un batz. Il était admis que la franchipane renfermait pas mal de bonbons un peu vieux, qui passait au pilon avant de devenir trop rossignols.

Quoi qu'il en soit elle était à la portée des bourses, plus plates que celles des collégiens de nos jours, qui fréquentent sans fausse honte, les *tea room*, les *Old India* et autres et y font admirer leurs cravates et leurs culottes courtes.

Les officines en gourmandise d'alors sont toutes disparues, à l'exception de la confiserie Manuel, qui, sous les noms successifs de Aubert, de Nyffenegger, a maintenu son ancienne réputation. Nos confiseurs-pâtisseries étaient, les uns, surtout confiseurs, les autres, surtout pâtisseries.

Si, de nos jours, les douces *confites* font encore le bonheur de nombreux vieux et jeunes

« un peu portés sur leur bouche », la pâtisserie qui accompagne le thé a pris le caractère d'une institution sociale que l'on n'aurait pas osé rêver aux derniers jours de « la Dame » vaudoise.

S. C.

**Un tout fort.** — Un tout jeune pasteur fut appelé à exercer son ministère dans une paroisse de campagne, dont, quinze ans auparavant, son père avait été le conducteur spirituel.

— Oh ! lui disait un jour un paysan, pou ce qui est de mossieu votre père, il était bien aimé ici. Faut dire qu'y se donnait beaucoup de peine, surtout pou les écoles. En commission scolaire, il a proposé bien des réformes qui, ma foi, étaient très nécessaires. On s'en est toujou bien trouvé.

— Oui, je sais, je sais, mon père s'est toujours beaucoup intéressé à tout ce qui touche au domaine scolaire.

— Oh ! pou ça oui ; y a pas à dire, en polygamie, c'était un tout fort.

### LES SIRÈNES

I

O Léman ! quand ton flot s'abaisse et se soulève,  
Comme le jeune sein d'une femme qui dort,  
Et murmure la nuit, sur le sable des grèves,  
Le chant de la sirène au poète qui rêve  
En guidant son esquif loin des bruits de ton bord.  
D'où me vient cet effroi dont l'âme est oppressée,  
Ce désir mélangé de peine et de bonheur,  
Quand ma frêle nacelle, à ton flot balancée,  
Comme on berce un enfant, assoupit ma pensée  
Et réveille mon cœur ?

La lune rêve au ciel et sa lumière exquise  
Répand sur la nature une étrange langueur ;  
L'air est tiède et subtil ; une légère brise  
Vient caresser la lèvres : il semble qu'on se grise  
D'une haleine d'amour et d'un parfum de fleur.

La lune te contemple, ô lael ! et ta surface  
Baigne sa blanche image à l'ondoyant contour ;  
Sur la vague qui passe, elle glisse et s'enlance  
Au reflet qui la suit, se sépare et s'efface ;  
Un autre prend sa place et s'enfuit à son tour.

Pour mon œil fasciné, ces clartés vaporeuses  
Sont tes nymphes, ô lac, qui prennent leurs ébats,  
Et la molle rumeur des vagues paresseuses  
Chante comme un appel de lèvres amoureuses  
Qui m'attirent sans cesse et me disent tout bas :

« Toi qui n'es pas heureux, plonge-toi dans nos

[ondes !

Viens, nous t'y bercerons pour calmer ta douleur !  
Viens, nous dirigerons nos courses vagabondes,  
Au gré de tes désirs, dans ces cryptes profondes  
Qui reflètent du ciel la joie et la couleur !

Là, pour mieux l'apaiser, d'une voix nonchalante,  
Nous te dirons des chants de repos et d'oubli ;  
La plus belle de nous et la plus consolante  
Mettra de longs baisers sur ta lèvres brûlante,  
Et sa main sur ton front par le rêve pâli.

Quand tu seras lassé de notre folle ivresse,  
Nous te prendrons enfin tour à tour dans nos bras,  
Et nous te redirons la suprême tendresse  
De la mère à l'enfant qui l'aime et la caresse,  
La tête sur son sein... et tu t'endormiras !

II

Mais la nuit s'atténue :  
C'est un rayon brillant  
Qui perce au loin la nue  
Qui point à l'orient ;  
C'est enfin la lumière,  
Le retour du soleil ;  
C'est la nature entière  
Qui chante le réveil ;  
L'Alpe qui s'illumine,  
Superbe en sa vigueur,  
Et qui me dit : « domine  
Les rêves de ton cœur !  
Espère, agis et chante ;  
Ainsi que moi sois fort ;  
L'action est vivante ;  
Le rêve c'est la mort ! »

T. R.

### IENA DE BOCAN

**M'**ENLÉVAI que porri vo dere porquie on lau z'avai de Bocan quemet nom sobriquet, à cliiau trâi frâre. Câ l'étant trâi ; Djedion, lo pe vilhio, Djan, que l'étâi âo maitet, et Djabram lo dzouveno. L'étâi Djedion à Bocan, Djan à Bocan, et Djabram à Bocan, et quand l'étant lè trâi, on lau desâi lè Bocan, tot cou. Crâio prau que cein êtâi vegnâi de vilhio, que lo rièrè père-grand avâi z'on z'u gardâ iena de cliiau bête que chêtant pas plie bon que ne faut. Ao bin, ètant-te pe-t'fîre d'on velâdzo qu'on lau desâi lè Bocan : tot cein sè pào, lâi avâi tant de croûte leingue dein lo payî, lè z'altro iâdzo. Heuresameint, qu'âo dzo de vouâ, avoué tote cliiau z'écoule, lè croûte leingue sant gaillâ âo rebut ; mâ tot parâi ein reste quauqu'ene.

D'au, po ein reveni à noutrè Bocan, l'avant lau borni que l'avâi falta de tsandzi. L'avâi mè de cinquante ans, on vilhio borni ein bou, tot pourri, plein de perte, que mimameint l'eintse tegnâi pe rein à la tchivra. Colâve pertot. L'arâi fâtiu tot refère à nâovo, ma lo père Bocan ne voliâve pas eimpllèyi atant d'erzdeint po de l'iguie et sè décide à atsetâ la tchivra onn'annâie et lo borni lè z'annâie d'apri.

Justameint, à n'on velâdzo pas bin llicin, lâi avâi onna tchivra de borâi à veindre que vegnâi d'onna carrâie que l'avant fotu avau et que sè voliâve pas refère. Atsè dan lo père Bocan que va fère on tor per lè et que l'atsite cliia tchivrà, que pouâve bin dourâ oncora on par d'an, por cein que l'étâi pas pî tant croûte.

Lo dzo d'apri l'einvouye sè trâi valet avoué on tsé à brançâ et lè bâo po amenâ clii l'affère, onna pucheinta tchivra, vâi ma fâi ! granta, bon bou, que l'étâi pardieu pas trau d'ître traî po la tserdzi :

Quand l'è que fut lo tsé, bin calâie, mè trâi corps s'aguellant per-dessus à cabelyon, Djedion âo maitet que tegnâi l'écourdja, Djan et Djabram dè côute que subiâvant : *Roulez tambours*. N'avant pas fè trâi ceint pî que reincontrant on certain faceu de per lè que s'appelâve Senaillon et que sè met à recalfâ quemet se on lo gatoillive dèso lè pî.

— Eh ! Senaillon, qu'a-to tant à recalfâ ? que l'âi diant dinse noutrè z'individû.

— Eh bin ! so repond Senaillon, su dza vilhio, ma l'è tot parâi lo premi coup que vâio trâi bocan dessus onna tchivra !

MARC A LOUIS.

La livraison de mars de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants :

Un philosophe de Neuchâtel, Félix Bovet, par Paul Stapfer. — Enfant de commune. Roman, par T. Combe. (Troisième partie.) — L'initiative populaire en matière de législation fédérale, par Virgile Rossel, conseiller national. — Les parc nationaux, par Henry Correvon. — Choses de Byzance, par A. Lombard. — Dora Kremer, Nouvelle, de H. Hyermans. (Troisième et dernière partie.) — Chroniques parisiennes, italienne, allemande, américaine, suisse, scientifique, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau de la *Bibliothèque universelle* :  
Place de la Louve, 1, Lausanne.

### PAS ENCORE GELÉS

**C'**A ne manque jamais ! D'ici trois ou quatre semaines, vous allez voir les journaux de toutes nuances, de tous formats, de tous pays, entonner d'un commun accord le petit couplet traditionnel des « Saints de glace ». Ils nous rediront pour la centième fois, — pour la centième ! allons donc, pour la millième fois ! — des choses que tout le monde sait sur le bout du doigt. Détails historiques, météorologiques, anecdotiques, toute la lyre, enfin. C'est la tradition ; ils n'y failliraient pas pour un coup de canon.

Et le bon public, qui, somme toute, est ce que l'ont fait les journaux, marche bénévolement. Il lit, relit, pour la centième fois le petit refrain traditionnel. Peut-être bien a-t-il pour

excuse l'espoir chimérique de trouver dans cette lecture quelque détail inédit ou de lui enrore ignoré, tout au moins.

Il y a comme ça, dans le cours de l'année, quelques dates, quelques événements qui jouissent de ce privilège de marquer, à chaque retour, leur passage dans les journaux. Ainsi, par exemple, Noël, ses petits sapins, sa bûche, son oie traditionnels, Pâques et ses œufs, le Nouvel-An des Juifs, etc.

Tout cela ne prouve-t-il pas de façon éclatante l'embaras où se trouvent souvent messieurs les journalistes de servir à leurs lecteurs le menu attendu plus impatiemment chaque jour.

Et puisqu'il faut absolument passer par là, voici quelques renseignements intéressants sur les variations de la température. Pour mince qu'il soit, le *Conteur* aura au moins le mérite d'être venu beau premier, cette année. D'ailleurs, il ne s'agit pas précisément ici des fameux saints de glace.

C'est devenu, en quelque sorte, une vérité courante que les saisons sont aujourd'hui plus rigoureuses qu'autrefois ; et même le refroidissement de notre globe est considéré comme un fait indéniable.

Suivant les opinions recueillies par un professeur d'histoire naturelle, qui a mené, dans les campagnes, une enquête sur ce sujet, l'abaissement de la température depuis une trentaine d'années est constatée par la transformation des cultures.

La terre ne donne plus aujourd'hui les mêmes produits que jadis ; tel produit qui venait bien dans les champs n'y mûrit plus et disparaît chassé par le froid. C'est ainsi que peu à peu la limite des vignobles tend à reculer dans le Midi, tandis que les essences du Nord gagnent du terrain.

Dans le département de l'Aisne, par exemple, l'enquêteur a vu des espaces couverts de blé où la vigne mûrissait autrefois et donnait de lucratives vendanges ; et les paysans interrogés ont tous répondu que cette substitution s'était imposée aux propriétaires par la refroidissement du climat. Le soleil, disaient-ils, ne veut plus chauffer.

Ailleurs, le maître d'auberge, en servant le vin du pays, prévenait d'un air navré les consommateurs qu'il fallait se dépêcher d'en boire, parce que la terre n'en produirait plus.

Il faut, disait-il, désormais chez nous renoncer à la vigne et semer à la place des pommes de terre ou du blé ; plus moyen de faire du vin ; les gelées gâtent tout et les grappes ne mûrissent plus.

Dans cette région, il y a beaucoup de villages où les paysans, qui buvaient jusqu'à ces dernières années du vin, boivent maintenant du cidre.

C'est donc l'avis général que les cultures exigeant un degré de température un peu élevé tendent à disparaître de nos climats ; d'où cette conclusion que la Terre se refroidit. Mais en somme, jusqu'ici du moins, cette assertion repose sur les résultats d'une enquête menée rapidement et limitée à une région particulière. Il n'y a rien là qui ressemble à une certitude scientifiquement établie.

L'Annuaire de l'Observatoire municipal de Montsouris qui tient un registre non seulement des températures constatées, mais encore de toutes les variations météorologiques dont la connaissance peut être utile avait dressé un tableau des températures les plus basses observées chaque année. Les indications de ce tableau sont d'autant plus intéressantes qu'elles portent sur près de deux siècles. Il commence en effet à l'année 1699.

Dans cette période de deux cents ans, la température la plus basse qui ait été observée fut celle du 25 janvier 1795 qui atteignit 23 degrés 5 dixièmes. Vient ensuite le 10 décembre 1879 ;